



**Parti socialiste
suisse**

Theaterplatz 4
3011 Berne

Téléphone 031 329 69 69
Téléfax 031 329 69 70

info@pssuisse.ch
www.pssuisse.ch

Envoi par courriel :

vernehmlassungen@blv.admin.ch

À l'attention du
Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la sécurité alimentaire et des
affaires vétérinaires OSAV

Berne, le 30 juin 2021

Consultation concernant la révision anticipée d'ordonnances touchant le droit des médicaments vétérinaires

Monsieur le conseiller fédéral,
Mesdames, Messieurs,

Le Parti socialiste suisse (PS Suisse) vous remercie de l'opportunité qui lui est accordée de se prononcer dans le cadre de la consultation concernant l'objet cité en marge.

Les présentes modifications d'ordonnances visent notamment à éviter les entraves commerciales avec l'Union européenne car la Suisse s'approvisionne en médicaments vétérinaires en grande partie via le marché européen. C'est pourquoi il est nécessaire que les autorisations de mise sur le marché soient soumises aux mêmes conditions. Ces modifications visent également à renforcer la lutte contre l'antibiorésistance. Ainsi, l'interdiction prescrite par la Commission européenne d'utiliser pour la médecine vétérinaire certains antibiotiques réservés à l'usage humain est reprise dans l'ordonnance sur les médicaments vétérinaires et représente un pas supplémentaire dans la direction de la Stratégie Antibiorésistance Suisse.

Le PS Suisse a pris connaissance de la documentation mise à disposition, prend donc acte des modifications proposées et renonce ainsi à une prise de position.

En vous remerciant de votre attention, nous vous prions de recevoir, monsieur le conseiller fédéral, mesdames, messieurs, nos meilleures salutations.

Parti socialiste suisse

Mattea Meyer
Co-présidente

Cédric Wermuth
Co-président

Anna Nuzzo
Secrétaire politique